

Politique environnementale



Faits et chiffres / Février 2022

En résumé

Chez Orange, notre engagement pour la planète est au cœur de notre plan stratégique Engage 2025 : nous nous engageons à devenir net zéro carbone d'ici 2040, soit 10 ans avant la cible de la GSMA. Première étape, nous visons à réduire d'ici 2025 nos émissions de CO2 de 30% par rapport à 2015 pour les scopes 1 et 2 (émissions directes et indirectes) et de 14% sur le scope 3 (autres émissions) par rapport à 2018.

L'engagement du Groupe Orange face aux enjeux du monde est ainsi reflété dans sa raison d'être :

« Orange est l'acteur de confiance qui donne à chacune et à chacun les clés d'un monde numérique responsable ».

En chiffres

~3,5%

des émissions de CO2 mondiales

(soit 1 150 millions de tonnes) sont émises par le secteur du numérique aujourd'hui. Cela comprend les réseaux fixes / mobiles, les réseaux d'entreprises, les centres de données, les équipements clients y compris les smartphones, PC, TV.

0,5%

des émissions de CO2 mondiales

(soit, 180 millions de tonnes CO2) sont émises par les réseaux télécoms.

~0,7%

des émissions de CO2 des réseaux télécom

(soit 1,3 million de tonnes de CO2) sont émises par les réseaux télécom d'Orange.

Le numérique est une partie du problème environnemental, mais c'est aussi une grande partie de la solution :

1/10

c'est le facteur pour lequel des émissions de CO2

sont évitées sur d'autres secteurs grâce à l'industrie mobile. Pour chaque unité de CO2 émise par un réseau mobile, 10 unités de CO2 sont épargnées ailleurs.

2 135
millions

de tonnes d'émissions de CO2 mondiales

ont pu être évité grâce aux réseaux mobiles en 2018, d'après la GSMA.

Le numérique

offre donc de nombreuses opportunités

pour réduire notre empreinte carbone et permet aussi de faciliter le changement de modèle de consommation. On rentre dans l'économie de fonctionnalité.

En savoir plus

Comment atteindre le net zéro carbone d'ici 2040 ?

1. Réduire nos émissions de CO2

Pour atteindre cet objectif malgré l'augmentation des usages sur les réseaux (croissance de trafic estimée à x10 entre 2018 et 2025), nous allons :

Renforcer l'efficacité énergétique de nos réseaux et systèmes d'information (soit 86,8% de la consommation d'énergie du Groupe et 84,5% des émissions directes et indirectes de CO2 du Groupe) :

- Mise en place du programme Green ITN, qui permet d'optimiser les déploiements techniques et l'efficacité énergétique des équipements (free cooling; virtualisation des serveurs, etc.). Green ITN a permis d'économiser 2,7 millions de tonnes de CO2 entre 2010 et 2019, soit 5 TWh d'électricité économisée et 260 millions de litres de fioul. Sur le réseau mobile, de 2014 à 2018, le volume des données transportées a été multiplié par 7, et la performance énergétique a été améliorée de 80%.
- Mise en place de data centers éco-efficaces : le 1^{er} fut mis en service à Val de Reuil en 2012 et les nouveaux data centers construits depuis consomment 30% de moins que les anciens à capacité équivalente, grâce à une nouvelle technologie de ventilation naturelle qui consomme 80% moins d'énergie.

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments (soit 8,9% de la consommation d'énergie) et de nos transports (4,4%) :

- Les émissions de CO2 générées par nos bâtiments et transports ont baissé de 15,9 % en 2019 par rapport à 2018, grâce à la mise en place d'équipements plus efficaces (ex: remplacement des chaudières, optimisation de l'éclairage mis sous surveillance avec des capteurs 360°
- Orange possède la 1^{ère} flotte européenne d'entreprise en autopartage avec plus de 2 600 véhicules. L'objectif est d'avoir en 2025 50% de la flotte électrifiée (hybride + électrique) soit un total de 7 000 véhicules.

Recourir aux énergies renouvelables :

- Objectif de satisfaire 50% des besoins en électricité du Groupe à partir de sources renouvelables en 2025, versus 31% en 2021. Cela passe par des contrats d'achat direct avec des producteurs d'énergie renouvelable en Europe. Les premiers contrats d'achat d'énergie d'origine éolienne ou solaire ont été signés en France, Pologne et Espagne.
- Orange a déployé 5 400 sites radios alimentés par panneaux solaires sur la zone MEA. En Jordanie, le déploiement de fermes solaires produit +65% des besoins d'Orange Jordanie.

Résultat : Les consommations d'énergie du Groupe (scope 1 et 2 ') s'élèvent à 5 468 GWh à la fin 2020, en baisse de -1,8% par rapport à 2019.

Réduire notre « scope 3 »² :

- En développant l'économie circulaire :
 - En 2025, 100% de nos produits commercialisés sous la marque Orange devront avoir été inscrits dans une démarche d'écoconception.
 - Lancement du programme RE en France le 8 octobre 2020 pour accélérer le recyclage, la reprise et le reconditionnement des mobiles.
 - Création du programme OSCAR (Orange Sustainable and Circular Ambition for Recertification) pour augmenter significativement l'utilisation d'équipements actifs IT et réseaux reconditionnés d'ici à 2025 en maintenant la même qualité de service
 - Des smartphones plus facilement réparables tels que le Neva Leaf ou bien encore le Fairphone
- En incitant nos fournisseurs à réduire leurs émissions au travers de programmes vertueux visant à diminuer leur empreinte environnementale.

2. Travailler sur nos émissions résiduelles incompressibles

Réduire nos émissions de CO2 de 80% avec les leviers vus précédemment ne permettra pas d'atteindre l'objectif net zéro. Nous émettrons toujours du CO2 de façon résiduelle que nous devons séquestrer.

Orange a donc lancé en fin 2021 son propre fonds carbone, Orange Nature :

- Investissement de 50 millions d'euros qui rémunèrera Orange sous la forme de crédits carbone exclusivement (pas de rendement financier)
- Répond à une grande partie des besoins de séquestration carbone d'ici 2040
- En tant qu'investisseur unique d'Orange Nature, Orange pourra choisir d'investir uniquement dans des projets de capital naturel, qui délivreront des crédits carbone de haute qualité. Orange veillera particulièrement à sélectionner des projets qui, au-delà de la question du carbone, sont jugés positifs pour la biodiversité et la société.

1 Le scope 1 « émissions directes » dues à l'énergie consommée : carburants pour les bâtiments et flottes de véhicules. Le scope 2 « émissions indirectes » dues à l'achat d'énergie comme l'électricité consommé dans son réseau et ses bâtiments.

2 Le scope 3 concerne toutes les émissions générées en amont par nos fournisseurs et en aval par nos clients (ex : achat de matières premières, de services ou autres produits, notamment les smartphones, déplacements des salariés, transport des marchandises, gestion des déchets, utilisation et fin de vie des produits et services vendus...)